



Recueil de bonnes pratiques 2023

TRECOBAT

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

<https://trecobat-groupe.fr/nos-engagements//>

Le groupe TRECOBAT a refondu sa stratégie RSE à l'occasion de ses 50 ans en 2022, et s'est engagé à cette occasion auprès du Pacte Mondial de l'ONU. Cela s'est traduit dans son Agenda 2030 par un plan de réduction de 30% de ses émissions de carbone à horizon 2030, et par la mise en place d'indicateurs extra-financiers qui préfigurent la réglementation CSRD issue du Green Deal européen.

2023 est la concrétisation des premières actions visant à accélérer la décarbonation de notre offre produits. La marque TRECOBAT GREEN pour le neuf agrège l'ensemble des solutions techniques et technologiques les plus avancées qui nous permettent d'ores et déjà d'atteindre les seuils de la réglementation environnementale RE2020 définis pour 2031 (-35%), et de réduire de 50% la facture énergétique annuelle du logement (très basse consommation). On y trouve la construction à ossature bois produite dans nos usines MUREBOIS 35 (L'Hermitage) et 29 (Lannilis), le béton décarboné, le photovoltaïque à 3.000€ TTC et la pompe à chaleur à très faible impact carbone.

Le groupe TRECOBAT a lancé en 2023 la marque NESTORWATT en réponse aux demandes de ses anciens clients pour des installations photovoltaïques en autoconsommation + revente. Cette offre s'adresse également depuis fin 2023 à toute demande sur toit plat en maison individuelle ou extension dans l'ancien. Elle vise un objectif d'autonomie énergétique de 30% de chaque logement ainsi équipé.

<https://trecobat-groupe.fr/library/nestorwatt-nouvelle-filiale-grouptrecobat/>

L'innovation est un moteur de développement du groupe TRECOBAT. Nous avons mis en service en 2023 une maison expérimentale habitée équipée d'un générateur à hydrogène produit localement par une installation photovoltaïque, qui permet d'atteindre une autonomie énergétique en maison individuelle >80%.

La sobriété foncière déclinée à travers la ZAN (Zéro Artificialisation Nette) s'est traduite en 2023 par la livraison de 2 opérations emblématiques des nouveaux enjeux de la construction neuve, portées par notre filiale AMENATYS. Le Verger (MILIZAC) est un exemple réussi de reconquête de centre bourg en collaboration avec les élus locaux (commerces et logements). TY COCON à Plouarzel est une autre illustration de notre engagement sociétal par une offre de logements adaptés aux seniors en centre bourg.

<https://trecobat-groupe.fr/library/inauguration-ty-cocon-a-plouarzel/>

Informations des parties prenantes

Les enjeux du groupe TRECOBAT définis dans notre politique RSE ont fait l'objet d'échanges avec nos parties prenantes en 2022, qui ont conduit à définir notre matrice de matérialité (priorisation des nos enjeux). La communication des mises à jour de notre Agenda 2030, notamment à destination, de nos parties prenantes, se fait dans le cadre de CoP définies par le Pacte Mondial de l'ONU (Communication on Progress), qui a fait l'objet d'une première publication en Décembre 2023 (activité 2022). La CoP de l'année 2023 sera publiée en Juillet 2024.

<https://unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/152148#>

<https://trecobat-groupe.fr/library/le-groupe-trecobat-rejoint-le-global-compact-des-nations-unies/>

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

L'investissement de 1,5M€ réalisé en 2022/2023 dans nos 2 usines MUREBOIS 29 (Lannilis) et MUREBOIS 35 (L'Hermitage) contribue à la compétitivité et à l'élargissement de notre palette d'offres liées à la fabrication industrielle de murs à ossature bois. Pour les secteurs de la maison individuelle et de l'extension, ce sont des logements à plus faible empreinte carbone et énergétique, au même prix que la construction traditionnelle. La part des livraisons de TRECOBAT GREEN et TRECOBOIS (maisons individuelles) est de 19%

en 2023 et devrait atteindre 50% en 2025 (contre 15% en 2020).

Pour la rénovation énergétique, ce sont des murs "manteaux" qui se montent en surimposition de façades, à l'instar de l'opération de Kerbernard à Brest sur un immeuble de 11 niveaux. Plusieurs projets similaires ont fait l'objet d'études en 2023, qui devraient se traduire par des prises de commandes en 2024.

Pour le tertiaire ce sont notamment des maisons de santé à travers la maque OFFICE SANTE avec de multiples opérations réalisées en Bretagne et sur le territoire national en 2023. Chaque opération en ossature bois se traduit pour nos clients par une réduction significative des besoins énergétiques, une qualité et des délais de fabrication bien plus performants que la construction traditionnelle.

La stratégie de déploiement du photovoltaïque pour tous à travers nos marques TRECOCOIS, TRECOCAT GREEN, EXTENBOIS et NESTORWATT nécessite des compétences et qualifications adaptées au portage de ces offres. Notre filiale TRECOPRODUCTIONS a obtenu en Sept 2023 la certification QUALI PV RGE, qui permet de faire bénéficier à nos clients d'une offre complète en autoconsommation et revente du surplus de production (contrat de 20 ans avec EDF OA).

Un plan interne de réduction de nos consommations énergétiques est engagé depuis 2022, suite à un audit réalisé par DEKRA. Il s'est traduit en 2023 par le remplacement de l'ensemble des éclairages de l'usine MUREBOIS 29, avec une réduction de consommation 67kWh/an (-33%). Un plan d'investissement pour la couverture photovoltaïque d'un espace de stockage extérieur pour le bois est également engagé depuis fin 2023 (200k€, réduction de 40% supplémentaire de nos consommations). Toutes les actions identifiées par l'audit DEKRA pour réduire nos consommations en agences TRECOCAT ont été finalisées en 2023.

Le Groupe Trecocat avec son partenaire industriel H2Gremm pour la première fois en Europe expérimente une solution de production et de stockage d'hydrogène vert dans la maison individuelle. L'excès de production d'électricité photovoltaïque en été est transformé en hydrogène qui est à nouveau converti en électricité pour réduire l'achat de kWh au compteur en hiver. L'autonomie calculée à 88% sera évaluée sur 2 années complètes sur une maison habitée (Brest), avant d'envisager une phase de commercialisation à horizon 4-5 ans.

<https://trecocat-groupe.fr/library/le-groupe-trecocat-integre-lhydrogene-dans-la-maison-individuelle-pour-atteindre-lautonomie-energetique/>

Gestion et optimisation de l'eau

Le groupe TRECOCAT a mis en place fin 2023 un accord de partenariat avec le spécialiste de l'assainissement autonome INNOCLAIR, membre de Produit en Bretagne. Les nombreux brevets de cette solution de traitement autonome des eaux usées en font une solution performante, simple à mettre en œuvre et répondant aux contraintes de taille de parcelles réduites. Le groupe TRECOCAT au-delà de la commercialisation de cette solution va faciliter le développement de INNOCLAIR auprès des bureaux d'études prescripteurs, et des terrassiers.

Réduction, tri et recyclage des déchets

L'ensemble des déchets de chantiers sont collectés par 1 seul prestataire (GEODE Environnement) qui équipe ses véhicules de pesons pour la mesure des masses de déchets collectés (7 flux). Un bilan annuel est produit et un plan d'action mis en place pour réduire les déchets. En 2023, la production de déchets est passé à 2,2 T contre 1,7 T en 2022. Cette hausse concerne en majorité la collecte des DIB. Un renforcement des actions de sensibilisation à la qualité de tri sera réalisé en 2024 par corps d'état et par agences. Les anomalies de non-respect des consignes de tri seront communiquées aux artisans concernés par les conducteurs de travaux. La correction de l'anomalie se fera directement par l'artisan concerné.

Les déchets inertes ne sont pas collectés, ils sont concassés sur chantier dans l'emprise de la terrasse future. Les déchets d'usines MUREBOIS sont collectés par les prestataires ROMI (35) et RECYCLEURS BRETONS (29). La mise en place de la REP appliquée à l'ensemble de la filière construction depuis Mai 2022 permet de garantir un retour vers le producteur des déchets triés collectés pour recyclage (exemple : isolants et plaques de plâtre).

La REP (Responsabilité Elargie du Producteur) est appliquée sur l'ensemble des matériaux et équipements de construction depuis Mai 2023. Cela se traduit sur les factures TRECOCAT par une ligne "écocontribution" qui finance des éco-organismes chargés de la collecte et de la valorisation des déchets de chantiers.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

L'utilisation de la visio conférences est désormais ancré dans les habitudes, de même que l'utilisation du train à la place des vols Brest -Paris ou encore le covoiturage pour les réunions intersites.

Le taux d'utilisation de l'application clients interne au groupe TRECOCAT (NESTOR) a atteint l'objectif de 98% en 2023. Le module "showroom virtuel" permet notamment à nos clients de choisir ses sanitaires, portes d'entrée, etc... sans déplacement en agences ou chez le négoce. La signature numérique des avenants, des plans, etc ... autant de services digitaux performants qui ont considérablement réduit les services courriers.

La réglementation environnementale RE2020 pour les constructions neuves interdit les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire à base d'énergies fossiles, privilégiant ainsi les systèmes de pompes à chaleur (arrêt de la chaudière gaz). Celles-ci sont elles-mêmes réglementées par la directive Européenne sur l'utilisation des gaz frigorigènes à fort impact sur l'effet de serre. Le groupe TRECOCAT a migré 70% de sa production de logements neufs en 2023 sur une nouvelle génération de pompe à chaleur dont la charge en fluide est divisée par 10, à base de propane qui a un impact sur l'effet de serre (GWP) à 3 contre 650 pour les gaz conventionnels (R32).

<https://trecobat-groupe.fr/showroom-digital-une-nouvelle-fonctionnalite/>

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

Le groupe TRECOBAT achète directement 100% des matériaux et équipements pour sa production de logements. Les commandes sont ajustées et optimisées pour générer le moins de déchets de chantiers et de pertes (15 économistes de la construction salariés). Les déchets de chantiers sont intégralement collectés et valorisés selon les 7 flux en filière de recyclage.

Nos achats respectent des cahiers des charges précis en matière de respect de l'environnement. Tous les matériaux et équipements achetés font l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) certifiée par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). L'ensemble des essences de bois que l'on achète sont labellisés PEFC ou FSC pour les usines MUREBOIS dans le respect de la gestion durable des forêts. Enfin, 2023, marque un tournant important pour le groupe TRECOBAT dans la mise en place de filières d'approvisionnement de bétons décarbonés pour les gammes TRECOBAT GREEN et TRECOBOIS pour une production dès 2024.

Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments

La réglementation environnementale RE2020 encourage fortement le recours aux matériaux biosourcés. La construction de murs à ossature bois pour la maison individuelle, le logement collectif, le tertiaire, les extensions et la rénovation de façades par nos 2 usines MUREBOIS 29 et 35 rentre pleinement dans ce cadre. Ce mode constructif permet également de développer l'utilisation d'isolants biosourcés, la laine de bois en particulier.

La nouvelle gamme TRECOBAT GREEN lancée en 2022 et enrichie à la convention commerciale d'Octobre 2023 a pour ambition d'opérer une transition durable du mode constructif traditionnel (parpaing) vers l'ossature bois. La part globale de l'ossature bois dans nos ventes 2023 atteint un niveau jamais atteint de 30% (part de marché nationale du bois : 7%), et devrait monter à 50% en 2025. Chaque construction en ossature bois à la place de parpaing permet de réduire l'impact environnemental de l'ordre de 22 tonnes.eq CO2, la positionnant au niveau d'exigences 2031 de la RE2020 (-35%).

Le groupe TRECOBAT et sa filiale AMENATYS a remporté des appels à projets avec des bailleurs sociaux bretons majeurs en 2023, tous en construction à ossature bois. Preuve que ce mode constructif a su largement se démocratiser et mettre en avant les avantages de la construction industrielle (délai de construction, réduction des nuisances sur chantiers, amélioration des conditions de travail, etc...).

<https://trecobat-groupe.fr/library/lancement-de-la-marque-trecobat-green/>

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

L'année 2023 confirme les changements de comportements et d'habitudes post-COVID. Les déplacements professionnels sont réduits grâce à l'usage de la visio-conférence, au co-voiturage, et pour les déplacements parisiens (réunion syndicales, salons, etc...) le train Brest - Montparnasse (aller-retour possible dans la journée).

Intérêts des clients et consommateurs

Politique qualité / écoute clients

Au sein du Groupe Trecobat, la qualité de nos prestations est une priorité. Nos équipes travaillent conjointement pour garantir une satisfaction client maximale. C'est en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue que notre Groupe poursuit son développement et propose des réalisations de qualité.

En 2023, nos clients nous ont donné la note moyenne de 6,90/10 lors des enquêtes de satisfaction (7,01 en 2022). Les clients ayant répondu à notre questionnaire nous recommandent de nouveau à 67 % sur l'ensemble des marques commerciales du groupe. Les clients recommandent la marque TRECOBAT à 69 %.

TRECOBAT LAURÉAT DU PALMARÈS DES MEILLEURES ENSEIGNES – MAGAZINE CAPITAL

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe Trecobat a été élu "Meilleure enseigne" 2023 pour sa qualité de service client dans la catégorie "Constructeur de maisons individuelles" par le magazine économique Capital avec une note de 6.55/10.

<https://trecobat-groupe.fr/trecobat-une-nouvelle-fois-elu-meilleure-enseigne-2023>.

<https://trecobat-groupe.fr/nos-engagements/demarche-qualite/>

<https://www.trecobat.fr/satisfaction-client-primordiale-trecobat/>

Sécurité, santé des clients et consommateurs

Le groupe TRECOBAT a généralisé dans l'ensemble de ses constructions la VMC connectée RENSON HEALTHBOX 3.0 depuis 2022. Cet équipement de ventilation est équipé de nombreux capteurs de qualité d'air intérieur qui permettent d'optimiser la régulation de la ventilation en fonction des usages du logement (COV, CO2, humidité). Ceci permet un confort maximal et un minimum de perte d'énergie.

<https://www.trecobat.fr/healthbox-3-0-hygro-la-nouvelle-vmc-standard-chez-trecobat/>

Avec la RE2020, la vérification des systèmes de ventilation à l'achèvement des travaux est obligatoire. Elle s'effectue par l'application du Protocole Ventilation RE2020 par un organisme extérieur agréé. Le système de ventilation est jugé conforme après audit de près de 100 points de contrôle.

La qualité de l'air intérieur et la ventilation font partie des principaux défauts observés à la livraison des bâtiments neufs actuels. En 2018, dans le cadre du contrôle de respect des règles de construction (CRC) réalisé par les services de l'État, 70 % des opérations de construction neuves en résidentiel présentaient au moins un défaut sur le système de ventilation (source : rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr).

Les premiers contrôles ont été réalisés à l'été 2023. Le taux de conformité sans écart à la 1ère visite de nos installations de ventilation en maisons individuelles est de 72 % au 31/08/23. Nous accompagnons régulièrement par la formation, les artisans et conducteurs de travaux à ces évolutions et ces nouveaux points de contrôles. Dans une démarche d'amélioration continue, nous les sensibilisons aux écarts et partages d'expériences.

TRECOBAT a codéveloppé en partenariat avec les sociétés VENTILASEC et CK FILTRATION une technologie qui permet d'améliorer bien au-delà des exigences réglementaires la qualité de l'air intérieur de ses constructions. Cet ensemble constitué d'un groupe de ventilation par insufflation (modèle PUREVENT) et d'un filtre à particules biocide (qualité laboratoire, classé ULPA) est proposé avec la VMI® Purevent® dans ses maisons individuelles traditionnelles et en ossatures bois. Ce filtre nettoyable nécessite un remplacement que tous les 2 ans, sans dégradation de ses performances dans le temps.

Cette contribution durable à la santé des occupants peut être mesurée par le nombre de filtre ULPA achetés annuellement par TRECOBAT. L'objectif est d'augmenter progressivement de 20 unités par an d'ici à 2027. 30 filtres ULPA ont été achetés en 2021, 50 sur l'exercice au 31/08/22, puis 75 sur l'exercice au 31/08/23.

<https://trecobat-groupe.fr/trecobat-revolutionne-la-filtration-de-lair-interieur/>